



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 20 h, le 15 décembre 2020,  
par vidéo-conférence, à laquelle sont présents et forment quorum  
sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette

Madame Christiane Beaudry, conseillère district 6  
Messieurs Michel Charron, conseiller au district 5  
Éric Deslongchamps, conseiller au district 1  
Jean-François Mills, conseiller au district 4

*Monsieur Mario Morin, directeur général, est également présent et  
10 citoyens assistent de façon virtuelle à la rencontre.*

*De façon exceptionnelle, suivant les orientations et directives  
gouvernementales en regard de la pandémie du COVID-19, la  
présente séance est tenue via télé-rencontre, à laquelle les citoyens  
ont été invités à assister. De plus, l'enregistrement de la présente  
séance sera déposé sur le site Internet de la Municipalité.*

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA  
SÉANCE**

À 20 h, les membres du conseil municipal prennent place à la table  
des délibérations et monsieur Daniel Monette ouvre la séance  
après constatation du quorum.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**407-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement  
résolu :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en retirant le  
point 7.3 inscrit et en ajoutant deux nouveaux points, soit 7.3  
et 7.4.

**ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption - procès-verbal de la séance ordinaire du 17  
novembre 2020
4. Dépôt de la correspondance du mois de novembre  
2020
5. Dépôt du rapport mensuel d'activités du directeur  
général
6. **ADMINISTRATION**
  - 6.1 Dépôt des états financiers 2019 consolidés
  - 6.2 Mandat de vérification pour l'année 2020
  - 6.3 Première période de questions



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

- 6.4 Dépôt du rapport des dépenses et paiements autorisés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2020
- 6.5 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 novembre 2020 et autorisation de paiement
- 6.6 Nomination d'un membre du conseil au sein de la Corporation de développement de Saint-Damien Inc.
- 6.7 Contrat d'entretien ménager 2021
- 6.8 Renouvellement des contrats de gestion municipale informatique pour l'année 2021
- 6.9 S.A.A.Q. – Signataires autorisés
- 6.10 Renouvellement d'adhésion à l'UMQ (Union des municipalités du Québec) pour l'année 2021
- 6.11 Renouvellement d'adhésion à la FQM (Fédération québécoise des municipalités) pour l'année 2021
- 6.12 Date de séance - adoption du budget 2021 et du plan triennal d'immobilisations
- 6.13 Calendrier des séances ordinaires 2021
- 6.14 Vente des lots 5 859 012 et 5 860 459
- 6.15 Vente du lot 5 859 013
- 6.16 Opposition à l'utilisation du chemin Beaulieu pour la sortie du bois des coupes forestières
- 6.17 Renouvellement du contrat d'assurances générales 2021 avec la MMQ
- 6.18 Mandat à la firme de génie Conception Temporaire et Durable – CTD Inc.
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 7.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de protection incendie pour le mois de novembre 2020
- 7.2 Affectation – Excédent de fonctionnement à un fonds affecté (Service incendie)
- ~~7.3 Renouvellement d'une entente de gestion administrative – service de sécurité incendie~~
- 7.3 Non-renouvellement – entente administrative - Service de sécurité des incendies et du directeur du Service incendie avec la municipalité de Saint-Jean-de-Matha
- 7.4 Entente préliminaire avec la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie relative au Service de sécurité des incendies et du directeur du Service incendie
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1 Dépôt du rapport mensuel du Service des travaux publics pour le mois de novembre 2020
- 8.2 Reddition de comptes – Programme d'aide à la voirie locale, volet « projets particuliers d'amélioration »
- 8.3 Démission de Monsieur Jérémie Lévêque Saint-Vincent
- 8.4 Abrogation de la résolution numéro 385-11-2020



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**Séance ordinaire du 15 décembre 2020**

**9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

- 9.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (volet eau potable) pour le mois d'octobre 2020
- 9.2 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (volet eau potable) pour le mois de novembre 2020
- 9.3 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (volet eaux usées) pour le mois de novembre 2020

**10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 10.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme pour le mois de novembre 2020

**11. LOISIRS ET CULTURE**

- 11.1 Dépôt du rapport mensuel du Service des loisirs pour le mois de novembre 2020
- 11.2 Dépôt du rapport mensuel du Service de la bibliothèque pour le mois de novembre 2020
- 11.3 Autorisation de dépenses – Transfert budgétaire pour projet des parcs (parc familial et parc de planches à roulettes)
- 11.4 Embauche des préposés à la surveillance des glaces, glissade, feux et prêt de matériel
- 11.5 Autorisation de dépenses – Construction d'un bâtiment accessoire sur le site des loisirs
- 11.6 Autorisation de dépenses – Travaux de plomberie au sous-sol du pavillon 1 des loisirs

**12. DIVERS ET AFFAIRES NOUVELLES**

**13. SUIVI**

**14. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**3. ADOPTION - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
17 NOVEMBRE 2020**

**408-12-2020**

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2020 soit adopté tel que présenté.

**4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS DE NOVEMBRE  
2020**

**409-12-2020**

Sur proposition de monsieur Jean-François Mills, il est unanimement résolu :



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

**Que** ce conseil accepte le dépôt de la correspondance du mois de novembre 2020, identifiée par le bordereau numéro C-11-2020, à être classée et conservée en conformité avec les dispositions du calendrier de conservation des archives municipales.

**5. DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général, monsieur Mario Morin, dépose son rapport mensuel d'activités.

**ADMINISTRATION**

**6.1 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2019 CONSOLIDÉS**

**410-12-2020**

Monsieur Guy Chartrand, CPA auditeur et CA, fait rapport de sa vérification des états financiers consolidés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 et répond à quelques questions du public.

**Sur proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu

- d'accepter le dépôt des états financiers 2019 consolidés, tels que présentés.

**6.2 MANDAT DE VÉRIFICATION POUR L'ANNÉE 2020**

**411-12-2020**

**Sur proposition** de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu

- de confirmer le mandat du vérificateur Guy Chartrand, CPA auditeur, CA, de la firme Boisvert et Chartrand, s.e.n.c.r.l., pour la vérification des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020.

**6.3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à se nommer et à poser leur question relativement aux décisions prises et non relative aux opérations administratives. Aucune question portant sur des affaires personnelles ne sera acceptée et le décorum doit être maintenu en tout temps.



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**Séance ordinaire du 15 décembre 2020**

Les questions s'adressent aux membres du conseil sans sous-entendu ou insinuation concernant la bonne foi et l'honnêteté des élus ou fonctionnaires.

**6.4 DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES ET PAIEMENTS  
AUTORISÉS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 OCTOBRE 2020**

**412-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu

**Que** le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs, au montant de 271 524,63 \$ au cours de la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2020 et des salaires nets payés, au montant de 46 394,03 \$, au cours du mois de novembre 2020.

**6.5 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER AU  
30 NOVEMBRE 2020 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

**413-12-2020**

**Sur proposition** de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu

**Que** le conseil approuve la liste déposée des comptes à payer aux fournisseurs, en date du 30 novembre 2020, totalisant un montant de 160 227,80 \$ et en autorise le paiement.

**6.6 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU SEIN DE LA  
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DAMIEN  
INC.**

**414-12-2020**

**Attendu** la démission de monsieur Daniel Monette au sein de la Corporation de développement de Saint-Damien Inc.;

**Attendu qu'** il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la Corporation de Développement de Saint-Damien Inc.;

**En conséquence, sur proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

**Que** monsieur Jean-François Mills soit nommé membre du conseil d'administration de la Corporation de Développement de Saint-Damien Inc.



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

**6.7 CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER 2021**

**415-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu

- d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien ménager des édifices municipaux, sauf le garage municipal, avec madame France Provost, pour un coût mensuel de 1 022,88 \$, pour l'année 2021 (les honoraires inhérents aux mesures sanitaires étant en sus).

**6.8 RENOUELEMENT DES CONTRATS DE GESTION MUNICIPALE INFORMATIQUE POUR L'ANNÉE 2021**

**416-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Jean-François Mills, il est unanimement résolu

- de renouveler avec l'entreprise PG Solutions inc. le contrat de gestion municipale informatique suivant pour l'année 2021, selon :

MégaGest (finances)	10 438,57 \$ (taxes incluses)
Accès-Cité (site web)	3 131,92 \$ (taxes incluses)
Accès-Cité (permis, gestion de la carte, dossiers)	7 975,82 \$ (taxes incluses)

**6.9 S.A.A.Q. – SIGNATAIRES AUTORISÉS**

**417-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu

- D'autoriser messieurs Mario Morin, Jean Longpré et Éric Gélinas à agir en tant que mandataires pour le renouvellement des certificats d'immatriculation des différents véhicules de la municipalité de Saint-Damien pour l'année 2021.

**6.10 RENOUELEMENT D'ADHÉSION À L'UMQ (UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC) POUR L'ANNÉE 2021**

**418-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu





N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

- de renouveler l'adhésion de la municipalité de Saint-Damien à l'Union des Municipalités du Québec et de payer la cotisation annuelle totalisant 1 322,00 \$ (taxes incluses).

**6.11 RENOUELEMENT D'ADHÉSION À LA FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC) POUR L'ANNÉE 2021**

**419-12-2019**

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu

- de renouveler l'adhésion de la municipalité de Saint-Damien à la Fédération québécoise des municipalités du Québec et de payer la cotisation annuelle totalisant 2 908,62 \$ (taxes incluses).

**6.12 DATE DE SÉANCE - ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Une séance extraordinaire sera tenue le 22 décembre 2020, à 15 h 30, par vidéoconférence, pour l'adoption du budget 2021 et du plan triennal d'immobilisations.

**6.13 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2021**

**420-12-2020**

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu

- d'accepter le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021, le 3<sup>ième</sup> mardi de chaque mois (sauf en décembre – 2<sup>e</sup> mardi) :

Mois	Date	Mois	Date
Janvier	19	Juillet	20
Février	16	Août	17
Mars	16	Septembre	21
Avril	20	Octobre	19
Mai	18	Novembre	16
Juin	15	Décembre	14



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

**6.14 VENTE DES LOTS 5 859 012 ET 5 860 459**

**421-12-2020**

**Attendu que** suite à la publication d'un avis relatif à la mise en vente des lots numéro 5 859 012 et 5 860 459, une seule offre d'achat a été déposée, soit celle de monsieur Stéphane Baril, pour un montant de 500 \$ chacun + taxes, soit un montant total de 1 000 \$ + taxes;

**Sur proposition** de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu :

**Que** ce conseil accepte de vendre les lots numéro 5 859 012 et 5 860 459 à monsieur Stéphane Baril, pour la somme de 1 000 \$ + taxes, suivant son offre d'achat déposée en date du 27 novembre 2020;

**Que** les frais notariaux et d'enregistrement soient à la charge de l'acquéreur;

**Que** le maire, monsieur Daniel Monette ou en son absence le maire suppléant, monsieur Éric Deslongchamps, et le directeur général, monsieur Mario Morin ou en son absence le directeur général adjoint, monsieur Éric Gélinas, soient autorisés à signer l'acte de vente à intervenir, pour et au nom de la municipalité de Saint-Damien.

**6.15 VENTE DU LOT 5 859 013**

**422-12-2020**

**Attendu que** suite à la publication d'un avis relatif à la mise en vente du lot numéro 5 859 013, une seule offre d'achat a été déposée, soit celle de madame Cindy Prescott et monsieur Hugo Baril, pour un montant de 650 \$ + taxes;

**Sur proposition** de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu :

**Que** ce conseil accepte de vendre le lot numéro 5 859 013 à madame Cindy Prescott et monsieur Hugo Baril, pour la somme de 650 \$ + taxes, suivant leur offre d'achat déposée en date du 27 novembre 2020;

**Que** les frais notariaux et d'enregistrement soient à la charge des acquéreurs.

**Que** le maire, monsieur Daniel Monette ou en son absence le maire suppléant, monsieur Éric Deslongchamps, et le directeur général, monsieur Mario Morin ou en son absence le directeur général adjoint, monsieur Éric Gélinas, soient autorisés à signer l'acte de vente à intervenir, pour et au nom de la municipalité de Saint-Damien.





N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

**6.16 OPPOSITION À L'UTILISATION DU CHEMIN BEAULIEU POUR  
LA SORTIE DU BOIS DES COUPES FORESTIÈRES**

**423-12-2020**

**Attendu que** la circulation lourde sur le chemin Beaulieu est interdite par voie de réglementation municipale et que l'approbation de cette réglementation par le ministère des Transports a pris en compte les justifications énoncées relatives à la faiblesse de son infrastructure, à sa configuration géométrique et à d'importantes zones résidentielles et de villégiatures;

**Attendu que** ce conseil est d'avis que la municipalité n'a pas à subir les dommages qui seront inévitablement occasionnés au chemin Beaulieu par une utilisation de ce chemin par les forestiers, alors que des solutions de rechange ont été proposées aux forestiers depuis 2018 et sont réalisables;

**Attendu que** ce conseil est d'avis que les zones résidentielles, de villégiatures et de plein air plus haut mentionnées seraient largement perturbées par un accroissement de circulation lourde et que les propriétaires fonciers ne devraient pas en subir les frais;

**En conséquence, sur proposition** de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu :

**Que** ce conseil réitère son opposition formelle à ce que le chemin Beaulieu soit la voie de circulation retenue pour la sortie du bois des coupes forestières à intervenir en 2021 et les années subséquentes;

**Que** ce conseil en informe de façon officielle et irrévocable le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de sa vive opposition face au maintien du choix par les forestiers d'utiliser le chemin Beaulieu pour le transport du bois.

**6.17 RENOUELEMENT – CONTRAT D'ASSURANCES GÉNÉRALES  
2021 AVEC LA MMQ**

**424-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Jean-François Mills, il est unanimement résolu :

**Que** le contrat d'assurances générales de la municipalité de Saint-Damien soit renouvelé avec la Mutuelle des municipalités du



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

Québec (MMQ) pour un montant de 58 916, \$ (taxes incluses), renouvellement prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**6.18 MANDAT À LA FIRME DE GÉNIE CONCEPTION TEMPORAIRE ET DURABLE – CTD INC.**

**425-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu :

**Qu'** un mandat soit confié à la firme de génie *Conception Temporaire et Durable – CTD Inc.* pour faire procéder à une expertise du bâtiment sis au 6750, rue Principale, expertise devant comprendre une évaluation et une appréciation de la structure existante, des recommandations générales des travaux à réaliser avec estimés sommaires si des anomalies ou faiblesses sont constatées;

**Que** ce conseil accepte les honoraires professionnels inhérents de 4 400, \$ (plus taxes), suivant l'offre de service déposée par *Conception Temporaire et Durable – CTD Inc.*, en date du 18 novembre 2020.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE PROTECTION INCENDIE POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2020**

**426-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu

➤ d'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service de protection incendie pour le mois de novembre 2020.

**7.2 AFFECTATION – EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À UN FONDS AFFECTÉ (SERVICE INCENDIE)**

**427-12-2020**

**Sur proposition** de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

**Que** suivant un surplus prévu pour l'exercice financier 2020 pour le Service des incendies, ce conseil affecte un excédent de fonctionnement d'un montant de 90 000, \$ à un fonds affecté (Service incendie) lequel pourra être utilisé pour l'exercice financier 2021.



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

**7.3 NON-RENOUVELLEMENT – ENTENTE ADMINISTRATIVE -  
SERVICE DE SÉCURITÉ DES INCENDIES ET DU DIRECTEUR DU  
SERVICE INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-  
DE-MATHA**

**428-12-2020**

**Sur proposition de** madame Christiane Beaudry, il est  
unanimentement résolu :

**Que** ce conseil municipal informe la municipalité de Saint-Jean-  
de-Matha de son avis de non-renouvellement de l'entente  
administrative relative au Service de sécurité des incendies  
et du directeur du Service incendie, entente échéant le 31  
décembre 2020.

**7.4 ENTENTE PRÉLIMINAIRE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-  
ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE RELATIVE AU SERVICE DE SÉCURITÉ  
DES INCENDIES ET DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE**

**429-12-2020**

**Attendu que** le conseil de la municipalité de Saint-Damien  
entend informer le conseil de la municipalité de  
Saint-Jean-de-Matha qu'il ne renouvellera pas,  
pour l'année 2021, l'entente administrative  
relative au Service de sécurité des incendies et du  
directeur du Service incendie;

**Attendu qu'il** importe d'assurer une couverture pour les  
risques incendie sur le territoire de Saint-Damien;

**Attendu que** des rencontres ont eu lieu avec l'administration  
municipale de la municipalité de Sainte-Émélie-  
de-l'Énergie et que son Service de sécurité  
incendie assure sa disponibilité afin de desservir  
le territoire de Saint-Damien, et ce à compter du  
1<sup>er</sup> janvier 2021;

**Attendu que** le conseil de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-  
l'Énergie se dit favorable à la conclusion d'une  
entente avec la municipalité de Saint-Damien  
pour la mise en commun des ressources des  
services incendie respectifs, tant humaines que  
matérielles;

**En conséquence, sur proposition de** monsieur Jean-François Mills,  
il est unanimement résolu :

**Que** ce conseil accepte la disponibilité du Service de sécurité  
incendie de la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie afin



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

de desservir le territoire de Saint-Damien, et ce à compter du  
1<sup>er</sup> janvier 2021;

**Que** ce conseil souhaite l'élaboration et la conclusion prochaines  
d'une entente à intervenir, d'ici le 31 mars 2021, avec la  
municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, pour la mise en  
commun des ressources matérielles et humaines des services  
incendie respectifs.

**TRAVAUX PUBLICS**

**8.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES TRAVAUX  
PUBLICS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2020**

**430-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Jean-François Mills, il est  
unanimentement résolu :

- d'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service des  
travaux publics pour le mois de novembre 2020.

**8.2 REDDITION DE COMPTES – PROGRAMME D'AIDE À LA  
VOIRIE LOCALE, VOLET « PROJETS PARTICULIERS  
D'AMÉLIORATION »**

**(dossier 00029984-1 – 62075 (14) - 2020-06-10-23)**

**431-12-2020**

**Attendu que** le conseil municipal de la municipalité de Saint-  
Damien a pris connaissance des modalités  
d'application du volet Projets particuliers  
d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la  
voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**Attendu que** le réseau routier pour lequel une demande d'aide  
financière a été octroyée est de compétence  
municipale et est admissible au PAVL;

**Attendu que** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au  
cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**Attendu que** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont  
admissibles au PAVL;

**Attendu que** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a  
été dûment rempli;

**Attendu que** la transmission de la reddition de comptes des  
projets a été effectuée à la fin de la réalisation  
des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020**



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**Séance ordinaire du 15 décembre 2020**

de l'année civile au cours de laquelle le ministre  
les a autorisés;

**Attendu que** le versement est conditionnel à l'acceptation, par  
le ministre, de la reddition de comptes relative au  
projet;

**Attendu que** si la reddition de comptes est jugée conforme, le  
ministre fait un versement aux municipalités en  
fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés,  
sans toutefois excéder le montant maximal de  
l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**Attendu que** les autres sources de financement des travaux  
ont été déclarées;

**En conséquence, sur proposition de monsieur Jean-François Mills,**  
il est unanimement résolu et adopté :

**Que** le conseil de Saint-Damien approuve les dépenses d'un  
montant de 51 971 \$ relatives aux travaux d'amélioration  
réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au  
formulaire V-0321, conformément aux exigences du  
ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas  
de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**8.3 DÉMISSION DE MONSIEUR JÉRÉMY LÉVÊQUE-SAINT-  
VINCENT**

**432-12-2020**

**Attendu** la démission de Monsieur Jérémie Lévêque-Saint-  
Vincent en tant que journalier, effective en date du  
25 novembre 2020;

**Attendu que** ce conseil municipal reconnaît le rôle important qu'a  
joué Monsieur Lévêque-Saint-Vincent au sein de la  
communauté damiennoise pendant ses années de  
service auprès de la Municipalité, tant par son  
implication que son dévouement;

**En conséquence, sur proposition de monsieur Jean-François Mills,**  
il est unanimement résolu :

**Que** des sincères remerciements soient transmis à Monsieur  
Jérémie Lévêque-Saint-Vincent pour ses années de service  
au sein de la Municipalité de Saint-Damien.



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

**8.4 ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 385-11-2020**

**433-12-2020**

**Attendu qu'** en date du 17 novembre 2020, ce conseil municipal, par sa résolution numéro 385-11-2020, procédait à l'embauche de monsieur Luc Mondor à titre de journalier-chauffeur au sein du service des travaux publics;

**Attendu** un désistement de monsieur Mondor en regard du poste offert par la municipalité;

**En conséquence, sur proposition** de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

**Que** ce conseil abroge la résolution numéro 385-11-2020.

**HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU (VOLET EAU POTABLE) POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2020**

**434-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu

➤ d'accepter le dépôt du rapport du service de l'hygiène du milieu (volet eau potable) pour le mois de novembre 2020.

**9.2 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE LA COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2020**

**435-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu

➤ d'accepter le dépôt du rapport du service de l'hygiène du milieu (volet collecte des ordures et recyclage) pour le mois d'octobre 2020.

**9.3 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU (VOLET EAUX USÉES) POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2020**

**436-12-2020**

**Sur proposition** de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :





N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**Séance ordinaire du 15 décembre 2020**

- D'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (volet eaux usées) pour le mois de novembre 2020.

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**10.1 DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE L'URBANISME POUR LE  
MOIS DE NOVEMBRE 2020**

**437-12-2020**

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

- D'accepter le dépôt du rapport du Service de l'urbanisme pour le mois de novembre 2020.

**LOISIRS ET CULTURE**

**11.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES LOISIRS  
POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2020**

**438-12-2020**

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

- d'accepter le rapport mensuel du Service des loisirs pour le mois de novembre 2020.

**11.2 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE LA  
BIBLIOTHÈQUE POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2020**

**439-12-2020**

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

- d'accepter le rapport mensuel du Service de la bibliothèque pour le mois de novembre 2020.

**11.3 AUTORISATION DE DÉPENSES – TRANSFERT BUDGÉTAIRE  
POUR PROJET DES PARCS (PARC FAMILIAL ET PARC DE  
PLANCHES À ROULETTES)**

**440-12-2020**

Attendu que selon le bilan déposé par la directrice des loisirs, madame Nathalie Desrosiers, le coût des dépenses au grand livre du projet des parcs (parc familial et parc de planches à roulettes) s'élève à 229 379,49 \$, et excédera les revenus du projet s'élevant à un montant de 216 707,00 \$;



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

**Attendu qu'** il y a lieu de transférer des sommes d'argent de différents postes budgétaires afin de combler l'écart plus haut mentionné;

**En conséquence, sur proposition de monsieur Éric Deslongchamps,** il est unanimement résolu :

**Que** ce conseil accepte le transfert d'argent des différents postes budgétaires suivants afin de combler le manque à gagner du projet des parcs, selon ce qui suit :

Numéro de compte G/L	DT	(CT)
02 701 50 526 (Machineries, outillage)	4 500,00 \$	
02 701 50 525 (Entretien véhicules)	2 500,00 \$	
02 701 50 459 (Camp de jour adapté)	4 272,49 \$	
02 701 50 447 (Camp de jour)	1 400,00 \$	
23 080 14 000 (Projet des parcs)		12 672,49 \$

**11.4 EMBAUCHE DES PRÉPOSÉS À LA SURVEILLANCE DES GLACES, GLISSADE, FEUX ET PRÊT DE MATÉRIEL**

**441-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Jean-François Mills, il est unanimement résolu :

**Que** ce conseil procède à l'embauche des préposés suivants, à la surveillance des glaces, glissade, feux et prêt de matériel pour la saison hivernale 2020-2021, selon les taux horaires ci-dessous décrits :

Élie Baril :	14,00 \$
Luisa Groulx :	14,00 \$
Médéric Chalifour :	14,00 \$
Noée Thomas-Groulx :	14,00 \$

**11.5 AUTORISATION DE DÉPENSES – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE SUR LE SITE DES LOISIRS**

**442-12-2020**

**Sur proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

**Que** ce conseil entérine les travaux qui ont été réalisés pour la construction d'un bâtiment accessoire sur le site des loisirs, le tout à la satisfaction de la municipalité;

**Que** suivant recommandation de la directrice des loisirs, ce conseil autorise le paiement d'une somme maximale de 19 207,30 \$ (taxes incluses) à l'entreprise *Construction*



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance ordinaire du 15 décembre 2020*

*Jonathan Riopel Inc.*, suivant sa soumission du 27 septembre  
2020.

**11.6 AUTORISATION DE DÉPENSES – TRAVAUX DE PLOMBERIE AU  
SOUS-SOL DU PAVILLON 1 DES LOISIRS**

**443-12-2020**

Sur proposition de monsieur Jean-François Mills, il est  
unanimentement résolu :

**Que** ce conseil entérine les travaux de plomberie qui ont été  
réalisés au sous-sol du pavillon 1 des loisirs, le tout à la  
satisfaction de la municipalité;

**Que** suivant recommandation de la directrice des loisirs, ce  
conseil autorise le paiement d'une somme de 5 628,70 \$  
(taxes incluses) à l'entreprise *Plomberie S. Boulanger Inc.*

**12. DIVERS ET AFFAIRES NOUVELLES**

**13. SUIVI**

**14. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à se nommer et à poser  
leur question relativement aux décisions prises et non relative aux  
opérations administratives. Aucune question portant sur des  
affaires personnelles ne sera acceptée et le décorum doit être  
maintenu en tout temps.

Les questions s'adressent aux membres du conseil sans sous-  
entendu ou insinuation concernant la bonne foi et l'honnêteté des  
élus ou fonctionnaires.

**15. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**444-12-2020**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame  
Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

➤ de lever la séance à 21 h 41.

Daniel Monette  
Maire

Mario Morin  
Directeur général